



2020-12
317

01 - OUVERTURE DE LA SESSION

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Considérant, le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant, le décret numéro 1308-2020 du 9 décembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour période additionnelle soit jusqu'au 18 décembre 2020;

Considérant, qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y assister. Prendre note que lors de séances à huis clos, les enregistrements complets des séances sont disponibles sur le site Internet de la municipalité dans l'onglet « Procès-verbaux » le lendemain de ladite séance.

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue au 1605, rue Principale, salle des séances du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, ce 14 décembre 2020 à 19:30 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Jean Fraser, directeur général / secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification du quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Gérard Grondin et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2020-12
318**

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M.Jimmy Richard d'adopter l'ordre du jour.

**2020-12
319**

02.01 - Suspension de la séance

Proposé par Mme Dubois

appuyé par M. Champagne que la séance soit ajournée à 19.34

**2020-12
320**

03 - Reprise de la séance ajournée

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire appuyé par M. Champagne que la séance ajournée plus tôt soit rouverte à 20.20

**2020-12
321**

04 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2021

04.01 - Budget 2021

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2021;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par M. Gérard Grondin, appuyé par Mme Patricia St-Hilaire, et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Gilles adopte le budget des opérations financières de la municipalité de Saint-Gilles pour l'année 2021 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses pour un montant de 3 496 362.00 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2020-12
322**

06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance spéciale d'adoption du budget soit levée à 20.26

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Jean Fraser, directeur général / secrétaire-trésorier